



Lettre d'information du CNG numéro 10 - avril 2022

Retour sur l'année 2021 !

Le CNG poursuit ses actions et reste dans une dynamique de co-construction depuis l'élaboration de sa nouvelle feuille de route, le contrat d'objectifs et de performance (2021-2025).

En 2021, nous avons mobilisé nos équipes pour répondre au mieux à la nouvelle réforme des épreuves de vérification des connaissances des praticiens à diplôme hors union européenne, mais aussi pour la déclinaison du statut unique des praticiens hospitaliers ce qui a permis de repenser l'organisation de la gestion par région.

Cela fait maintenant un an que les revues annuelles avec les agences régionales de santé ont été mises en place. Ces échanges, dont le but est de renforcer notre vision des dynamiques territoriales de notre système de santé et de mieux partager nos processus et enjeux avec les ARS, sont essentiels. L'approche partenariale est l'ADN du CNG, qui a toujours porté un dialogue social fondé sur les échanges et le partage avec les organisations syndicales représentatives des professionnels que nous accompagnons, nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Ces actions et nos projets pour développer l'accompagnement des directeurs et des praticiens hospitaliers sont à découvrir dans le rapport d'engagements 2021 disponible sur le site Internet du CNG.

Soyez assurés que nous restons investis à vos côtés.

Bien à vous,

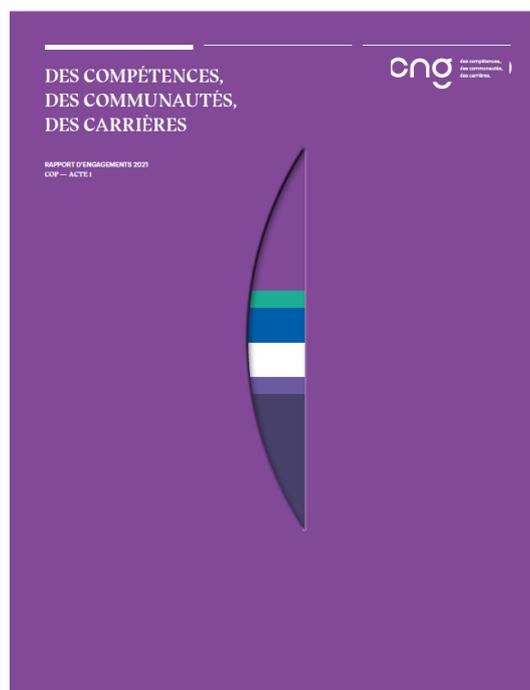
Eve Parier
Directrice générale du CNG

Publication du rapport d'activité 2021

Publié le 25 mars dernier, notre rapport d'activité 2021 est un bilan précis des engagements que nous avons pris. Il retrace les premières actions mises en place par le CNG dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2025. Découvrez-les en le parcourant.

Outre ses missions principales de gestion des 64 603 directeurs, praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers, de l'organisation de 18 concours nationaux, de la délivrance des autorisations d'exercices à des praticiens à diplôme étranger, ainsi que son offre de coaching et de co-développement, le CNG a mis en place plusieurs nouveaux dispositifs, notamment pour répondre aux récentes évolutions du Ségur de la santé.

[Consulter le rapport d'activité](#)



Arrêté du 26 février 2022 pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE) lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC)

L'arrêté du 26 février 2022 a pour objectif d'assurer une stabilité des équipes médicales en place en permettant aux praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE) lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) 2021 de maintenir leur activité dans leur établissement d'origine. La continuité des soins pendant cette période de gestion de la crise sanitaire est ainsi assurée.

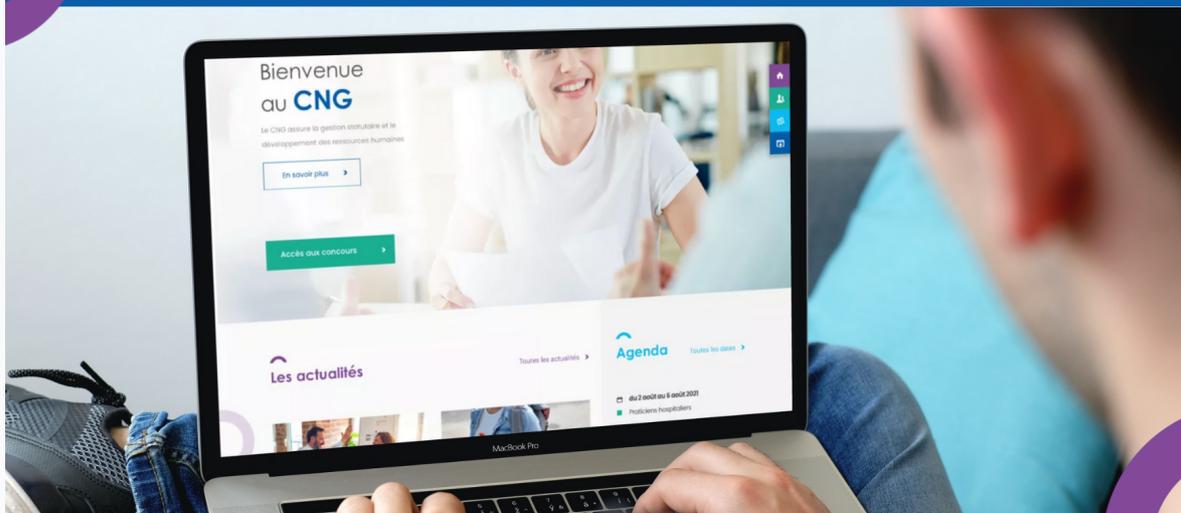
[Lire la suite](#)

Le nouveau statut unique de praticien hospitalier, kesako ?

Le 5 février dernier, le Ministère de la Santé publiait une série de décrets dont celui relatif au [statut de praticien hospitalier](#). Les statuts de praticien hospitalier (PH) temps plein et temps partiel sont ainsi fusionnés en un même statut unique.

[Lire la suite](#)

Le site du CNG fait peau neuve !



PENSEZ À SURVEILLER SA SORTIE DANS UNE QUINZAINE DE JOURS.

De nouvelles lignes directrices de gestion pour les directeurs

3 nouvelles lignes directrices de gestion ont été publiées dernièrement. Elles concernent les tableaux d'avancement au grade de la hors classe pour les Directeurs d'hôpital (DH), les Directeurs d'établissement sanitaires, social et médico-social (D3S) et les Directeurs des soins (DS).

Les documents sont tous disponibles sur le site internet du CNG.

[Consulter les documents](#)

**Le
saviez-
vous**



100
candidatures reçues pour le CHESP
pour 20 places !

[Cliquez ici pour consulter la liste des candidats retenus](#)

Praticiens Hospitalier : Les éléments statistiques au 1er janvier 2022 vous concernant sont en ligne



Vous pouvez dès à présent consulter les éléments statistiques au 1er janvier 2022 sur les praticiens hospitaliers.

En bref, 45 475 praticiens hospitaliers étaient en exercice au 1er janvier 2022, avec une augmentation du nombre de PH de 10,8% en 10 ans et un taux moyen annuel de 1%. Il est par ailleurs constaté que la féminisation du corps poursuit sa progression et que le corps rajeunit.

Découvrez l'étude complète et sa synthèse en ligne sur le site Internet du CNG.

[Consulter l'étude](#)

Praticiens hospitaliers, Directeurs : ces numéros verts sont à votre disposition



3 numéros verts pour les directeurs et praticiens hospitaliers de la FPH

- **Vous êtes directeur : 0 800 203 007**

Le CNG a mandaté le cabinet PSYA afin d'aider les directeurs qui le souhaitent à gérer au mieux une situation difficile. (télécharger la brochure)

- **Vous êtes médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038***

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinale ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par l'Ordre des médecins.

- **Vous êtes pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59**

Ce numéro vert, mis en place par l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Si vous rencontrez des difficultés, des dispositifs d'entraide existent, voici les numéros verts dédiés accessibles 24 h sur 24, 7 jours sur 7



Le 9 mars dernier, le CNG lançait sa deuxième année de revue annuelle avec toutes les ARS de France. Retour sur les expériences de la première année.

[Lire la suite](#)

Le portrait

Portrait du Docteur Dominique Marouby

Directeur et Coordonnateur Médical de l'UTEP (Unité transversale d'éducation thérapeutique du patient) au Centre hospitalier de Saintonge



Quel est votre parcours ?

Je suis chirurgien en chirurgie digestive et cancérologique. Mon parcours professionnel est fait d'une expérience publique et d'une expérience privée. J'ai été formé à l'hôpital comme la plupart des médecins, je suis devenu praticien hospitalier et j'ai eu une parenthèse libérale de 4 ans. Puis je suis revenu à l'hôpital en pleine conscience de ce que je voulais faire.

[Lire la suite](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue

© 2022 CNG